



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 1^{er} Mars 2011

7120/11

**Dossier interinstitutionnel:
2008/0098 (COD)**

**VOTE 10
INF 22
PUBLIC 11
CODEC 321**

NOTE

Objet: – Résultat de vote
– Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction (deuxième lecture par le Conseil) (AL)
- Approbation des amendements du Parlement européen
3072^{ème} session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)
Bruxelles, lundi 28 février 2011

La présente note d'information contient le résultat du vote sur l'acte législatif adopté lors de la session du Conseil en objet.

Documents de référence :

PE-CONS 5/11 MI 35 ENT 18 COMPET 22 CODEC 112
+ REV 1 (cs)
+ REV 2 (ro)
6588/11 CODEC 233 MI 75 ENT 32 COMPET 42

approuvé par le Coreper, 1^{ère} partie, le 23 février 2011

Les éventuelles déclarations et/ou explications de vote sont accessibles via Internet dans le site Web du Conseil, sous la rubrique "Documents", "Transparence législative", "Relevé des actes du Conseil": <http://www.consilium.europa.eu>.

